Procès-verbal Conseil d'Administration CCAS
6 octobre 2026

Membres présents :

Mmes BENACEUR, BOILLEREAU, COLONGE, CROZAT, DRUGEON, -
Mrs DEROT, FOREST, GERBEAUX, LICHANI, MAHUET, TATU.

Membres excusés :

Mme DESCOMBES (a donné pouvoir à Mr TATU), LEPRETRE (a donné pouvoir à Mr LICHANI), PAYET (a donné pouvoir à Mme DRUGEON), TARCHOUNI (a donné pouvoir à Mr GERBEAUX) -
Mrs. LAGARDETTE, PRONCHERY.

Appréciation du quorum :

Point 1 de l'ODJ :10 membres présents/17 : 13 voix (3 pouvoirs)
Pour les points 2 et 3 de l'ODJ : arrivée de Mona DRUGEON : 11 membres présents/17 : 15 voix (4 pouvoirs)
Point 4 de l'ODJ : Départ d'Houria BENACEUR : 10 membres présents/17 : 14 voix (4 pouvoirs)
Point 5 et 6 de l'ODJ : Départ de Mona DRUGEON : 9 membres présents/17 : 12 voix (3 pouvoirs)

Agentes Présentes :

Angélina D'ADAMO, Chargée de mission solidarité et gestionnaire du CCAS.
Valérie LIMAT, Directrice du service cohésion sociale et égalité des chances.

Déroulé de la séance

Franck FOREST, Vice-Président, ouvre la séance à 18h15.

Houria BENACEUR est dans l'obligation de quitter la séance à 19h15. Franck FOREST propose de modifier le passage des points de l'ordre du jour, afin de passer en premier ceux nécessitant un vote.
Les administrateurs présents acceptent.

1) Procès-verbal et Compte rendu de la séance du 8 septembre 2026.

Le Procès-verbal du CA et le compte rendu de la Commission d'attribution ont été validés à l'unanimité.

2) Examen des demandes d'aides financières.

Deux demandes de secours non remboursables :
La commission a prononcé deux accords pour un montant total de 800€.

Compte rendu distinct, réservé aux membres du Conseil d'Administration.

3) Règlement des aides et actions facultatives du CCAS.

Sur proposition de Franck FOREST, Vice-Président du CCAS, le conseil d'administration est invité à échanger sur les propositions de modification du règlement intérieur des aides et actions facultatives du CCAS.
La nouvelle proposition tient compte des remarques émises lors de la séance du 8 septembre.

Les échanges de ce jour donne lieu à un consensus sur les dernières modifications suivantes proposées par Jean-Claude TATU :

- Sur la partie consacrée aux champs d'intervention des secours non remboursables :
 - **Ajouter « … »** à la fin de la liste de chaque champ.
 - **Retirer « indépendamment du reste à vivre »** pour l'étude des secours liés au frais d'inhumation, et d'étudier ces demandes dans les mêmes conditions que les autres.
- Concernant le montant maximum secours non remboursables :

Augmentation de l'aide à hauteur de **600€** maximum, pour tenir compte de l'inflation des dernières années.
Franck FOREST appelle à voter sur l'augmentation des secours à hauteur de 600€ :
Proposition **approuvée par 12 voix Pour, 2 Contre (Mona DRUGEON et 1 pouvoir) et 1 Abstention (Alain MAHUET).**

Ainsi, le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir délibéré :
Approuve par 13 voix Pour et 2 voix Contre (Jean-Claude TATU et 1 pouvoir) l'adoption du règlement intérieur des aides et actions facultatives du CCAS de Belleville-en-Beaujolais, avec les dernières modifications apportées ce jour.

4) Rétroplanning Analyse des besoins sociaux (ABS).

Présentation jointe au CR.

Mohamed LICHANI demande si un bilan de l'ancienne ABS a été réalisé. Il n'y a pas eu d'évaluation, mais c'est un point qui pourra être intégré dans la nouvelle ABS.

Sylvie CROZAT souhaite que l'ABS fasse un focus sur la population âgée, afin d'évaluer le vieillissement de la population et anticiper les mesures si besoin. Les orientations et priorisations retenues seront décidées en COPIL par le Conseil d'Administrations du CCAS, en s'appuyant sur les diagnostics quantitatifs et qualitatifs.

Valérie LIMAT indique que l'ABS mettra en lumière des besoins, mais que certaines problématiques, dont la gérontologie, dépassent les compétences du CCAS.

5) Point sur les aides CCAS de septembre 2026.

Présentation jointe au CR.

6) Questions diverses.

Béatrice BOILLEREAU aimerait des précisions sur la mise en place des permanences CAF au sein de la Maison France Service. Valérie LIMAT indique que les permanences se tiennent les mercredis, à partir de la semaine prochaine. Elles sont uniquement sur rendez-vous, via le site caf.fr.

Prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS –
Mardi 3 novembre 2026 à 18h15
Salle des Conseils

Anita POCHOLLE,
Directrice du CCAS.

Pour le Président et par délégation,
Franck FOREST,
Vice-Président du CCAS.